



Direction régionale de l'alimentation, de
l'agriculture et de la forêt

Service régional de l'alimentation
Mission Santé des Forêts

Bordeaux, le 15 octobre 2019

Message d'information **ROUILLE VÉSICULEUSE DE L'ÉCORCE DES PINS**

Contexte et situation actuelle

En ce début d'automne, le réseau des correspondants-observateurs signale des dépérissements sur des **plantations de pins maritimes** des communes de Magescq, Léon et Herm **dans les Landes**. Des diagnostics par la mission Santé des Forêts à la demande des propriétaires ou de leur gestionnaire ont conduit à constater la présence de rouille vésiculeuse de l'écorce des pins. Une confirmation analytique de la présence de *Cronartium flaccidum* reste attendue.

Les parcelles concernées sont des plantations âgées de **2 à 6 ans sur des landes plutôt sèches**. Le **pourcentage de tiges affectées** varie entre **30 et 80 %**. Les plants présentent des dessèchements partiels ou totaux au dessus de la zone où se trouve le chancre avec présence d'écoulements orangés. Les tiges cassent facilement au niveau de cette zone boursouflée.

Les premiers symptômes ont été constatés fin mars et l'état sanitaire des parcelles s'est fortement dégradé depuis. Les précipitations importantes dans les Landes en janvier et au printemps 2019 ont probablement favorisé les contaminations. Les conditions de 2019 en particulier le déficit hydrique de l'été ont pu contribuer à l'affaiblissement des plants (ainsi que les dégâts de gibier particulièrement présents sur la zone) favorisant l'expression des symptômes observés. Ces hypothèses doivent néanmoins être confortées par une analyse plus approfondie de l'ensemble des données disponibles.



Les symptômes observés :

La rouille vésiculeuse de l'écorce des pins conduit à un jaunissement, brunissement, dessèchement partiels ou totaux des aiguilles et du plant. Des écoulements de résine avec présence d'amas spongieux orangés dessous sont observés avec une ou plusieurs zones de méplat.



Photos prises le 14/10/2019 (SRAL Mission santé des forêts et Pierre Teyssier, correspondant-observateur)



Fructifications observées en mars 2019 après un épisode pluvieux (P. Teyssier)



A noter : les écoulements de résine attirent la pyrale du tronc dont la présence a également été constatée.

Impact, gestion

Le devenir sylvicole des plantations concernées semble compromis. En cas de ceinturation du tronc par le chancre, la partie supérieure du plant peut mourir. Le plant peut reprendre sa croissance à partir des verticilles non atteints en dessous de la zone du chancre.

Aucune action de lutte curative n'est possible.

Les rouilles sont en général favorisées par des ambiances humides, confinées. Une gestion adaptée de la flore adventice dans les premières années de la plantation (désherbage superficiel de la végétation par du matériel d'entretien adapté en évitant de blesser les racines des pins) est de nature à favoriser la circulation de l'air et peut également contribuer à réduire la présence des hôtes alternants (dompte-venin et pivoine pour *Cronartium flaccidum*, groseillers pour *Cronartium ribicola*, pas d'hôte alternant pour *Endocronartium pini*).

Tout signalement est à faire à la mission santé des forêts de la DRAAF-SRAL Nouvelle-Aquitaine et son réseau de correspondants-observateurs.

Retrouvez les coordonnées de l'ensemble du réseau sur le site de la DRAAF Nouvelle-Aquitaine <http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Organisation-regionale>